

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	12
Votants	12
absents	03
Procurations	00

L'an Deux Mil vingt cinq Le 14 Avril à 18h30
Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
Date de Convocation du Conseil Municipal : 02 avril 2025
PRESENTS: Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. DECLÉ Sébastien. CONTAMINE David. PERTUIS Martine. FALLEAU Geneviève.
ABSENTS : DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
PROCURATIONS:
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

OBJET : Fiscalité – Etat 1259 – Vote des taux d'imposition 2025

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux impôts locaux, il fait lecture des taux appliqués l'an passé et le produit attendu pour cette année 2025.

Considérant que la Commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, il est proposé de maintenir les taux 2024 comme suit :

	TAUX 2024	TAUX 2025	BASES PREVISIONNELLES 2025	ESTIMATION DU PRODUIT ATTENDU
Taxe foncière bâtie (TFB)	41,6 %	41,6 %	1 281 000,00 €	532 896,00 €
Taxe foncière non bâtie (TNFB)	70,77%	70,77%	73 800,00 €	52 228,00 €
Taxe Habitation (TH)	15,35%	15,35%	416 700,00 €	63 963,00 €
Estimation du produit fiscal 2025				649 087,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- **VALIDE** la reconduction des taux 2024 pour l'année 2025 soit 41,6 % pour la TFB, 70,77 % pour la TNFB et 15,35 % pour la TH ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à compléter et signer l'état 1259 (Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales) pour 2025.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 14/04/2025

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20250414-2025-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025